



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 71579

Texte de la question

M. Claude Evin souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes exprimées par les professeurs de biologie-géologie. L'enseignement des sciences et vie de la Terre, fondé sur l'observation du réel et l'expérimentation, implique des conditions de sécurité et de mise en oeuvre technique particulières qui nécessitent des groupes restreints en travaux pratiques à tous les niveaux du collège et du lycée. Ces travaux pratiques en groupes restreints permettent les apprentissages méthodologiques, la pratique de l'expérimentation, participant à la formation nécessaire à tout citoyen, et particulièrement à ceux qui se destinent aux carrières scientifiques. Compte tenu des fortes inquiétudes qui se sont exprimées à l'occasion du débat sur le projet de loi d'orientation relatif à l'avenir de l'école, et de la volonté affichée par le ministre de reprendre les réflexions et les concertations, il souhaiterait savoir si les futurs décrets d'application permettront bien de confirmer l'importance des travaux pratiques en groupes restreints pour les cours de sciences et vie de la Terre. Par ailleurs, il souhaiterait avoir connaissance des réflexions engagées afin que la formation initiale des professeurs de l'enseignement secondaire puisse s'inscrire dans la dynamique d'harmonisation européenne des formations, dit système « LMD », licence-master-doctorat. Il souhaiterait notamment savoir comment les concours de recrutement que sont le CAPES et l'agrégation pourront s'harmoniser avec ce dispositif.

Texte de la réponse

Au lycée, pour parvenir à une pratique de l'expérimentation dans les conditions d'enseignement avec des groupes restreints, les dispositions nationales relatives aux horaires pour les classes de seconde, première et terminale prévoient un horaire dédoublé (1,5 heure en classe de seconde, 0,5 heure en classe de première ES, 1,5 heure en classe de première L, 2 heures en classe de première S et 1,5 heure en classe terminale S plus 2 heures dans le cas de l'enseignement de spécialité). Au collège, l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre est organisé en groupes à effectifs allégés en classe de sixième (arrêté du 14 janvier 2002). Pour les classes de cinquième, quatrième et troisième (arrêtés du 14 janvier 2002 et du 2 juillet 2004), la répartition des moyens, à l'initiative de l'établissement, peut envisager des réponses adaptées à la diversité des élèves et leur permettre d'appréhender la démarche scientifique d'investigation. Des dispositifs comme les ateliers scientifiques et les itinéraires de découverte renforcent cette démarche par l'interdisciplinarité. Les collèges et lycées disposent, en matière pédagogique et éducative, d'une autonomie qui porte notamment sur l'organisation de l'établissement en classes et en groupes d'élèves ainsi que sur les modalités de répartition des élèves (décret n° 85-924 du 30 août 1985). Cette disposition est renforcée par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école. Quant à l'inscription de la formation des enseignants dans l'architecture européenne des diplômes, les universités identifieront, dans les plans de formation des IUFM, les éléments qui vaudront délivrance de crédits pour les master (ECTS). Elles pourront délivrer jusqu'à deux semestres de master (60 ECTS) pour les étudiants et professeurs stagiaires ayant effectué les deux années de formation en IUFM. Par ailleurs, l'admission au concours de l'agrégation sera valorisée pour l'obtention du diplôme de master.

Données clés

Auteur : [M. Claude Evin](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71579

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2005, page 7504

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 8995